

VOTRE MAGAZINE

Décembre 2018 - n°12



LE DOSSIER ►

Réaménagement du groupe
scolaire

05 34 27 31 68
www.ville-saint-sauveur.fr



4

INFOS MUNICIPALES
Principales décisions
municipales

...

8

ENFANCE



12

ENVIRONNEMENT
Nos amis les insectes



14 DOSSIER : réaménagement du groupe scolaire



16

RETOUR EN IMAGES



24

VIE ASSOCIATIVE
Club ambiance
Les poissons rouges
Choy li fut
Taekwendo

...



18

COMMÉMORATION
Centenaire de l'Armistice
de la Grande Guerre

21

INTERCOMMUNALITÉ
Balades musicales

28

EN BREF
Glissière de sécurité
ENEDIS infos coupure

...

30

PAROLES DONNÉES
Pain de saumon



Nous vous l'avions annoncé précédemment, notre école publique va être rénovée. Vous découvrirez dans ces pages, le projet qui comprend l'agrandissement des espaces scolaires et périscolaires, ainsi que la construction d'une nouvelle restauration, prenant en compte l'arrivée de nouveaux enfants. Pour ce projet, nous avons privilégié la fonctionnalité et le confort de travail mais aussi la préservation de la qualité paysagère qui restera le point fort de notre école.

Le Projet Educatif de Territoire a été renouvelé au mois d'octobre. Porté par la commune et résultant d'un travail avec les enseignants, les parents et les associations, ce projet définit les axes communs à privilégier pour les trois prochaines années et notamment, la nécessité de développer encore et toujours les échanges et la transversalité éducative dans l'intérêt des enfants.

Notre nouvelle zone commerciale **Cantegril** est maintenant opérationnelle. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux commerçants.

Ce projet, auquel s'ajoute la zone d'habitation actuellement en construction, est issu d'une collaboration constructive et efficace dans laquelle la municipalité a pleinement joué son rôle de garante de l'équilibre rural et péri-urbain.

Le Conseil Municipal innove dans la recherche de fonds permettant d'assurer les investissements à venir, ceci afin d'éviter de recourir systématiquement à l'emprunt ou au levier fiscal. Ainsi, un lotissement communal présenté dans ces pages verra prochainement le jour. Les ressources générées par les ventes des lots serviront au financement de futurs projets, au service de tous.

Anticiper pour faire évoluer les services publics et pour répondre aux attentes et aux besoins de la population ancienne, nouvelle et à venir, tel est le défi relevé par votre Conseil Municipal dans un contexte financier de plus en plus restreint.

Le personnel et l'ensemble des élus municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

Philippe PETIT

Nouveaux arrivants bienvenue dans notre commune !

Nous vous invitons à vous faire connaître en mairie ; ainsi nous pourrions lister avec vous l'ensemble des démarches liées à votre aménagement. Nous en profiterons également pour vous communiquer toutes les informations relatives à votre vie quotidienne : transport, collecte des ordures ménagères, offre associative, accueil des enfants dans les écoles et les structures périscolaires...

Principales décisions municipales

CONSEIL MUNICIPAL



12 juin 2018

⇒ FINANCES

- Vote des subventions de fonctionnement aux associations pour 2018
- Adhésion à l'association ATLAS (Association Territoires Logement et Analyses Sociales)

⇒ INTERCOMMUNALITÉ

- Avenant à la convention de mise à disposition des services de la CCF pour les actes d'urbanisme
- Dissolution du Syndicat Intercommunal pour le Transport des Personnes Agées (SITPA) : répartition de l'actif et du passif en vue de la clôture définitive des comptes

13 septembre 2018

⇒ ÉDUCATION

- Candidature de la commune de Saint-Sauveur pour l'accueil d'un collège dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement du Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour la période 2022-2024
- Modification du règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole

⇒ INTERCOMMUNALITÉ

- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

3 juillet 2018

⇒ ÉDUCATION

- Définition d'un Projet Educatif
- Mise en place d'un règlement intérieur pour un ALSH

⇒ FISCALITÉ

- Suppression de l'exonération de deux ans du paiement de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les constructions à usage d'habitation

⇒ FINANCES

- Extension du réseau de distribution de gaz naturel : signature d'une convention de contribution au financement d'une opération de raccordement de nouveaux clients GRDF au chemin de Casselèbre
- Éclairage public : rénovation d'appareils vétustes énergivores (1^{ère} tranche) engagement financier de la commune auprès du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne



Inauguration du nouveau centre commercial "Cantegril"

Les 18 et 22 septembre derniers, ont été inaugurés les premiers commerces de notre nouvelle zone commerciale « Cantegril »



Depuis de nombreuses années, les conseils municipaux successifs se sont attachés à maintenir le tissu commercial dans le village de Saint-Sauveur dont la géographie excentrée par rapport aux deux routes départementales a toujours constitué un frein important.

L'approbation du Plan Local d'Urbanisme en 2012 a accéléré cette réflexion. Les élus alors présents ont souhaité faire de cet objectif une priorité, et l'ont inscrit comme tel dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

La rencontre entre la municipalité, le propriétaire du terrain et M. Patrice Galthié, aménageur, a été décisive et le projet est devenu réalité après la modification du PLU en 2015 nécessaire à l'ouverture de la zone. Cette réussite architecturale

et fonctionnelle est due en grande partie à l'efficacité de cette collaboration.

L'équilibre commerces / habitat, caractéristique originale et importante de cette réalisation, est le reflet de la volonté communale de répondre aux besoins des habitants de Saint-Sauveur en terme de nouveaux services et de favoriser l'accueil des nouveaux arrivants. Les membres de la direction de l'enseigne Carrefour se sont complètement inscrits et impliqués dans cette dynamique. Nous accueillons aujourd'hui avec grand enthousiasme ce nouveau commerce géré par M. Soulat et son équipe et inauguré le 18 septembre 2018.

Quatre jours plus tard, se déroulait l'inauguration du « Duo Fleuri », artisan fleuriste ainsi que celle de l'institut de beauté « Douceur de coton ».

Vous verrez prochainement apparaître d'autres enseignes en cours d'installation.

Nous souhaitons la bienvenue à l'ensemble des nouveaux commerces dont le succès n'est qu'une question de temps



Aménagement d'un lotissement communal

Un lotissement communal est actuellement en cours de création. Il s'agit d'un ensemble de 10 lots d'une surface moyenne de 600 m², répondant à la demande de densification des « dents creuses » situées en zone urbaine. L'objectif de la commune est d'utiliser l'excédent des ventes de chaque parcelle pour le financement des projets futurs tout en répondant aux sollicitations législatives de densification. Aussi, le garder sous maîtrise d'ouvrage communale permettra de garantir une qualité urbanistique et paysagère. Les travaux d'aménagement ainsi que la commercialisation des lots auront lieu courant 2019. Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà prendre contact avec la mairie auprès du service urbanisme.



Une offre de logements sociaux à Saint-Sauveur

A l'instar des communes proches de la métropole toulousaine, les nouveaux projets d'urbanisation de Saint-Sauveur permettront de satisfaire un objectif de mixité sociale. Ainsi, des logements dits « sociaux » font leur apparition notamment chemin de Gleyzes au sein de la nouvelle résidence « le Clos du Martelet » ou encore derrière la nouvelle zone commerciale Cantegril.

Les personnes intéressées peuvent remplir une demande de logement social sur le site Internet www.demandelogement31.fr en mentionnant Saint-Sauveur parmi les choix de localisation du logement recherché.



Le CCAS se tient à disposition
pour tous renseignements au 05.34.27.31.68

Complexe sportif : avancée des travaux en images



École Charles Mouly

UNE BONNE NOTE POUR NOTRE ACCUEIL DE LOISIRS

Des familles satisfaites

Sur les 30% des familles qui ont répondu au questionnaire de satisfaction diffusé dans le cadre de renouvellement du PEdT :



- 74% sont satisfaites des horaires scolaires et périscolaires mis en place à la rentrée 2018
- 84% fréquentent l'ALAE
- 81% sont satisfaites du niveau d'information proposé au sein de l'ALAE
- 70% sont satisfaites des locaux périscolaires
- 93% sont satisfaites du personnel d'animation
- 89% sont satisfaites des activités proposées
- 94% des familles estiment que les enfants sont correctement pris en charge sur les différents temps de leur journée

Pour favoriser un échange permanent avec les familles et une prise en compte des attentes, d'autres questionnaires seront diffusés d'ici la fin de l'année scolaire.



N'hésitez pas à nous faire part de vos observations !



Le label « Plan mercredi » pour la commune

Pour l'organisation de son accueil de loisirs, la commune affiche désormais le label « plan mercredi ».

Décerné dans le cadre d'un travail en partenariat entre la commune, la Caisse d'Allocation Familiale et les services de l'Etat, ce label permet ainsi de garantir pour les familles, la qualité des activités proposées et de l'encadrement des enfants.

Plus d'informations sur :
www.planmercredi.education.gouv.fr





Un atelier environnement proposé aux enfants depuis la rentrée

Depuis la rentrée les enfants fréquentant l'ALSH se voient proposer des activités sur le thème de l'environnement. Ces séances ont donné lieu à des interventions de Viviane Augustin, agent du service technique affecté à l'entretien des espaces verts de la commune. Une occasion de découvrir notre environnement avec ces variétés de plantes, arbres et autres arbustes. Avec Viviane, nos petits jardiniers ont aussi planté des légumes d'hiver, des choux, des salades...lesquels seront cueillis, préparés et dégustés à la faveur d'un repas à la cantine.

Renouvellement du Projet Educatif de Territoire

Dans la lignée des Projets Educatifs Locaux initiés par les mouvements d'Education Populaire depuis quelques décennies, le PEdT, Projet Educatif de Territoire, est un outil issu de la réforme des rythmes scolaires de 2013. Il se différencie par une légitimité qu'il trouve dans les textes règlementaires et par l'existence d'une convention formelle signée entre la commune et ses partenaires institutionnels (CAF, Inspection académique, Direction Départementale de la Cohésion Sociale)

L'instauration d'un PEdT est une démarche volontaire qui repose sur un travail en commun avec l'ensemble des partenaires éducatifs locaux (école, parents, associations...) dans le but :

- d'évaluer l'offre éducative sur le territoire
- d'instaurer des objectifs communs

Au moment où le choix a été fait de réorganiser la semaine scolaire sur quatre jours à Saint-Sauveur, la commune a trouvé opportun de

renouveler son PEdT afin de conserver l'esprit d'échanges initié lors du premier projet, de mesurer les attentes des familles et réguler ainsi l'action éducative en concertation avec l'ensemble des partenaires.

La nouvelle convention a été signée au mois d'octobre 2018 et le nouveau PEdT est valable jusqu'en 2021.

Les objectifs affichés sont les suivants :

- rendre accessible des espaces de rencontres afin de favoriser la communication entre tous les acteurs éducatifs (école, commune, associations, parents)
- renforcer les partenariats afin de les pérenniser malgré la refonte de l'organisation de la semaine scolaire
- organiser l'offre en fonction du rythme de chaque enfant

Le PEdT et la trame de renouvellement du projet sont disponibles en mairie sur simple demande.



Du côté des parents d'élèves

La nouvelle association des parents d'élèves fait sa première rentrée des classes

Les parents d'élèves se mobilisent plus que jamais en ce début d'année afin de permettre une véritable cohésion éducative dans l'intérêt de l'enfant.

En effet, suite à la défection du bureau de l'A.P.E.E.P.S.S., association qui organisait les manifestations, les Parents Élus ont décidé de reprendre cette partie. Ainsi, les parents continueront d'être représentés auprès de l'école et de la mairie.

Forte de ses quatorze membres du bureau, la toute jeune Association des Parents de l'Ecole Charles Mouly a à cœur de défendre ses valeurs de partage et de coéducation.



Créer du lien, soutenir les projets des enseignants en récoltant des fonds, représenter et sensibiliser les parents, animer, prendre du plaisir sont les maîtres mots de notre projet.

L'année sera émaillée de différentes actions encore en construction, dont VOUS, parents, serez des acteurs à part entière en participant, en aidant, en donnant votre avis !!! Alors, n'attendez pas pour nous rejoindre et suivez notre actualité sur notre page Facebook ainsi que sur notre site :

parentsdeleves-ecolechmouly.jimdo.com

A très vite !!

L'association des parents de l'école Charles Mouly

LA RENTRÉE EN CHIFFRES



École Saint-Guillaume

Une rentrée sous les meilleures auspices

Le 3 septembre, la cloche a sonné dans la cour de l'école Saint Guillaume. Après le mot de bienvenue de Mme Guérin, chef d'établissement, petits et grands, anciens et nouveaux élèves ont rejoint le rang de leur nouvelle classe. Ils ont pu également découvrir de nouveaux équipements dans la cour de récréation grâce à la participation de l'APEL (Association des parents d'élèves) : des cages multisports pour les plus grands et des jeux à ressorts pour les maternelles.

Cette année encore, l'ensemble de la communauté éducative va œuvrer afin de garantir un enseignement basé sur des valeurs fondamentales :

- Un esprit familial et chaleureux
- Un cadre bienveillant
- Un dialogue régulier et constructif entre les familles et l'école
- Donner à chaque enfant la possibilité de développer son potentiel
- Une ouverture au monde grâce aux projets, sorties diverses et rencontres variées.



Les langues étrangères

L'anglais est enseigné dans sa dimension culturelle dans toutes les classes de la maternelle au CM2 : de l'apprentissage de comptines à la maternelle au « storytelling » (lecture d'albums en anglais) pour les plus grands de façon à favoriser des situations de communication permettant aux enfants de progresser.

Les projets et les actions

Cette année encore, l'enseignante spécialisée, Mme Rignac, interviendra auprès des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à des difficultés scolaires importantes ou en prévention en mettant en œuvre des pratiques pédagogiques différenciées et adaptées en lien avec les enseignants.

Une nouveauté par contre cette année suivant ainsi les préconisations du ministère de l'éducation, et faisant de la lecture une priorité, nous avons mis en place un projet autour du "dire lire écrire" mené par Mme Méténier, enseignante de l'établissement : deux jours par semaine les élèves ont la chance de travailler par petits groupes en langage oral pour les maternelles, lecture/compréhension/écriture pour les élémentaires. Un tel dispositif est ainsi propice à faire progresser chacun. L'école participera aux différentes commémorations tout au long de l'année avec un élève porte drapeau et la Marseillaise entonnée par tous nos élèves. Mais surtout, les élèves de cycle 3 s'investiront dans le centenaire de la Grande Guerre grâce au projet « Les enfants pour la paix ».

Parmi les autres projets de l'école, les classes de cycle 2 vont participer au festival du film de l'enseignement catholique « court-ci court-ça » en réalisant un court-métrage à l'aide de tablettes numériques sur le thème de l'histoire. Mais également le théâtre pour les CM1 et CM2 avec une sortie au théâtre et une représentation publique en février. S'exprimer dans le cadre d'une pièce de théâtre aide les enfants à grandir et à s'affirmer davantage et autrement.

Côté sport, outre les activités sportives prises en charge par les enseignants, les élèves de Saint Guillaume auront la possibilité de découvrir et s'entraîner à l'escrime et au rugby grâce des intervenants sportifs diplômés.

Enfin, nous continuerons à prendre part à toutes sortes d'actions de solidarité tout au long de l'année.

Inscriptions pour la rentrée 2019

Les inscriptions pour la rentrée 2019 ont démarré, Mme Béatrice Guérin, chef d'établissement et Mme Virginie HERNANDEZ, secrétaire comptable, sont à votre disposition pour vous accueillir et vous renseigner.

Notez d'ores et déjà sur vos agendas notre journée « PORTES OUVERTES » le vendredi 22 mars de 17h à 19h !

Enfin pour découvrir notre école, notre actualité et nos actions, RDV sur notre SITE INTERNET : ecolesaintguillaume-stsauveur.jimdo.com

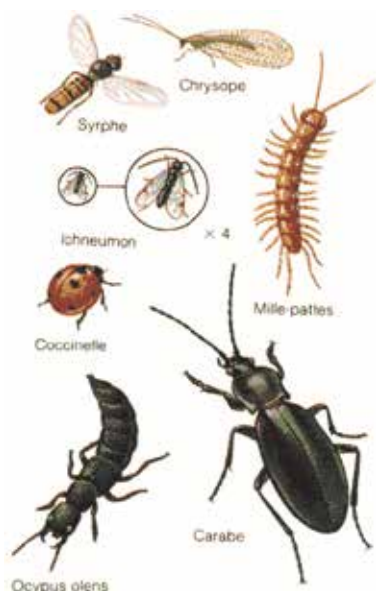


Nos amis les insectes

LES CONSEILS DE VIVIANE, À LIRE, À SUIVRE...



Viviane AUGUSTIN, agent communal en charge des espaces verts



Insectes auxiliaires, les alliés du jardinier

Si certains insectes, dits ravageurs, sont de véritables nuisibles pour le potager, tous ne sont pas à chasser, loin de là ! On appelle « auxiliaires » les insectes utiles qui assureront tranquillité et croissance à vos plantations au jardin comme au potager.

L'équilibre de l'écosystème d'un jardin dépend de la présence des insectes « auxiliaires ». Ces insectes, alliés du jardinier, aident notamment à la fructification et à lutter contre les parasites. Chaque insecte joue un rôle bien précis. Certains contribuent à réguler les populations de ravageurs, tandis que d'autres pollinisent vos fleurs et vos légumes.

Essayez de ne pas abuser des traitements insecticides là où ces insectes abondent

PARMI LES INSECTES

- **Les coccinelles et larves** de coccinelles sont de grandes mangeuses d'insectes nuisibles (entre 10 et 100 pucerons par jour et 5 à 10 cochenilles). Les unes sont spécialisées dans les pucerons, d'autres ne se nourrissent que de cochenilles, et certaines préfèrent les acariens.
- **Les larves de syrphes** (petits asticots aplatis) dévorent les pucerons. En revanche, les adultes ne se nourrissent que de pollen et de nectar. Pour favoriser la présence des syrphes dans le jardin, il est recommandé d'avoir très tôt au printemps de nombreuses plantes en fleurs.
- **les larves de chrysope** se nourrissent de pucerons, jeunes chenilles, acariens, cochenilles etc..
- **Les ichneumons** attaquent les cochenilles. Ils pondent dans le corps des pucerons ou des larves d'autres insectes parasites.
- **Le carabe** doit être absolument protégé. Son menu: limaces, escargots, chenilles
- **Les mille-pattes** luttent contre plusieurs ravageurs courants.
- **Frelons, perce-oreilles, mantes religieuses** sont aussi de redoutables nettoyeurs des insectes parasites.
- **Les gendarmes** qui se nourrissent de pucerons et autres



MAIS AUSSI...

→ **Les insectes pollinisateurs** tels que les abeilles, bourdons et guêpes qui jouent un rôle essentiel dans la fécondation des fleurs. Beaucoup de plantes les attirent particulièrement: l'aneth, le basilic, le souci, l'angélique, la sauge, la bourrache, la sarriette annuelle, la mélisse et le thym.

→ **Les vers de terre**, indispensables au sol, ils sont pourtant détruits par l'emploi des engrais chimiques et le labour en profondeur. Les vers de terre (lombrics) aèrent et drainent le sol en creusant leurs galeries. Ils ingèrent la terre et la rejettent sous forme de déjections. Après analyse de celles-ci, on s'est aperçu qu'elles contenaient plus d'azote, de phosphate et de potasse que le sol alentour.



Et bien d'autres... Apprenez à les reconnaître et à les protéger !

Jardinage : que faire au jardin en décembre ?

A cette époque-ci, nous sommes plutôt occupés à décorer notre maison et remplir la hotte du père Noël, mais ce n'est pas pour autant qu'il faut abandonner notre jardin !

Arbres et arbustes

- Si le gel ne s'est pas encore abattu dans notre région, il est encore temps, en ce mois de décembre, de planter vos derniers arbres et arbustes.
- S'il gèle, reportez vos projets de plantation au début du printemps. Il sera encore temps d'intervenir juste après les gelées.

Fleurs du jardin, balcon et terrasse

- Il n'est pas trop tard pour protéger vos plantes contre le froid.
- Egayez votre jardin ou terrasse avec des fleurs à floraison hivernale !
- Enfin, si le sol le permet et qu'il n'est pas trop dur, terminez la plantation des bulbes de printemps.

A l'heure où la végétation est au repos, on pense souvent à tort qu'aucune fleur ne peut venir bousculer cette tranquillité hivernale. Pourtant, certaines vivaces ont la grande particularité de fleurir et d'égayer l'hiver !

Les hellébores



Elles sont très résistantes au froid et, si elles sont appelées Rose de Noël, c'est qu'elles sont (théoriquement) en fleurs à cette période tant attendue

La bruyère d'hiver



Ses petites clochettes, roses, mauves ou blanches orneront superbement vos jardinières, potées et massifs.

Les pensées et violas



Elles sont presque incontournables car elles s'adaptent aussi bien aux jardinières et potées qu'aux massifs de votre jardin.

Réaménagement du groupe scolaire

Réaménagement du groupe scolaire et construction d'une restauration

Avec comme objectifs l'amélioration du confort des enfants fréquentant notre groupe scolaire et l'accueil des nouveaux arrivants, la commune a signé le 24 septembre un marché de maîtrise d'œuvre avec l'architecte Danièle DAMON et son équipe pour la réalisation des travaux relatifs au réaménagement du groupe scolaire et à la construction d'une restauration qui débiteront au cours de l'été 2019.

Un site préservé

Afin de préserver le riche patrimoine caractérisé par la maison de maître qui intègre l'école élémentaire et ses annexes, et permettre aux enfants de continuer à utiliser la cour existante et d'évoluer dans cet environnement privilégié, la commune a fait le choix d'agrandir son école sur son site actuel et utiliser ainsi tout son potentiel.



Un projet en deux phases

Phase 1 (juillet 2019 à septembre 2020)	Phase 2 (juillet 2020 à septembre 2021)
• Construction d'un nouveau bâtiment dédié à la restauration • Construction d'un nouveau préau pour l'élémentaire • Restructuration de l'Accueil de Loisirs (en lieu et place de la restauration actuelle) • Installation des locaux administratifs dans le bâtiment neuf	• Installation et sécurisation de deux zones chantier (maternelle et élémentaire) • Construction d'une longue maternelle comprenant deux salles de classes et deux salles de repos • Construction d'un nouveau préau pour la maternelle • Construction d'une longue élémentaire comprenant deux salles de classes et un bloc sanitaire donnant sur la cour • Evacuation des bâtiments préfabriqués

Deux ans de travaux seront donc nécessaires pour mener à bien ce projet. Une organisation spécifique est prévue par le maître d'œuvre pour limiter les nuisances d'un chantier en site occupé.

Des réunions d'information seront organisées avec l'équipe enseignante et les représentants des parents d'élèves pour expliquer l'organisation du chantier, informer sur les moyens employés pour assurer une sécurisation efficace, et maintenir un échange permanent sur son déroulement.

A l'issue de ces deux années, les enfants pourront bénéficier d'une restauration scolaire pouvant préparer 380 repas, d'un groupe scolaire composé de 4 classes maternelles, 6 classes élémentaires et d'un espace de près de 300 m² dédié aux accueils de loisirs.

Une étude sur du long terme

Dans un souci de maîtrise budgétaire et afin d'être le plus possible en adéquation avec l'évolution de la population, ce projet a été conçu pour accueillir ultérieurement 3 classes supplémentaires amenant ainsi à un groupe scolaire de 5 classes maternelles et 8 classes élémentaires. Dans les faits, les classes restantes feront l'objet d'une troisième phase qui pourra être réalisée ou non selon les besoins. Le fait d'avoir étudié dès le départ le projet global permettra une intégration rapide des futurs éléments. Le coût du projet global est de 3 000 000 € de travaux HT. Pour les deux premières phases prévues aujourd'hui, l'enveloppe financière correspondante aux travaux est de 2 540 000 € HT.

Un projet partagé

Afin de bénéficier de l'équipement le mieux adapté pour les enfants et les futurs utilisateurs, l'équipe enseignante et les ATSEM, les parents d'élèves ainsi que le personnel de restauration et de l'accueil de loisirs ont été associés à l'élaboration du cahier des charges. Ainsi, le projet qui en ressort aujourd'hui correspond pleinement aux besoins locaux en termes de fonctionnalité.

Un concours de maîtrise d'œuvre

Conformément à la réglementation relative aux marchés publics, ce projet a fait l'objet d'un concours de maîtrise d'œuvre. Trois projets anonymes ont été présentés à la commune parmi les 50 équipes ayant proposé leur candidature. Un jury, composé de membres du Conseil Municipal mais aussi de trois architectes extérieurs à l'opération, a retenu le projet correspondant le mieux au cahier des charges fixé par la commune. L'anonymat a été levé après la décision du Jury. Outre le caractère obligatoire de la démarche, cette procédure assure une totale objectivité au projet.





DU CIRQUE À L'ACCUEIL DE LOISIRS



FÊTE LOCALE



REPAS DES AÎNÉS



CONFÉRENCE SUR LA LÉGION D'HONNEUR avec les élèves de l'école Saint-Guillaume



PINK PARTY - Octobre Rose

Centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre 14-18

En cette année du Centenaire de la signature de l'armistice qui mettait fin à un conflit meurtrier et dévastateur dans lequel chaque commune de France a payé un lourd tribut humain, les cérémonies de commémoration revêtent un caractère mémoriel exceptionnel.

Notre village ne fut pas épargné alors. Aujourd'hui, il s'honore à participer à son devoir de transmission de ce moment historique pour que perdure au-delà des générations le souvenir de tous ces hommes disparus trop tôt, tombés au champ d'honneur, sacrifiant leur vie pour sauver la patrie.

Huit de nos concitoyens comptent parmi eux :



Le rappel de leurs noms figure à jamais gravé sur trois plaques : dans l'église, à la mairie, sur le monument aux morts.

Le vendredi 9 novembre 2018 nous a rassemblés autour de ces huit noms pour leur rendre un vibrant hommage dans l'émotion, le recueillement, le respect qu'ils méritent.

Après la traditionnelle messe et l'homélie de circonstance du Père Bonaventure, c'est devant le monument aux morts que s'est déroulée la cérémonie officielle, en présence des autorités civiles et militaires qui avaient répondu à notre invitation.

Ont suivi le dépôt des gerbes et bouquets, la lecture des messages officiels du Président de la République, de l'UFAC par les enfants, l'appel des noms des héros glorieux, puis la lecture de la lettre de Gaston, un Poilu. Minute de silence.





A tout ce protocole empreint de solennité, faisait écho un moment particulièrement émouvant, le témoignage de Madame Jeanne Mihura et Monsieur Joseph Delmas, tous deux descendants directs respectivement de Monsieur Saint-Raymond Bernard, lieutenant de vaisseau sur le cuirassé « Danton » et de Monsieur Delmas Valéry, caporal du 126^{ème} Régiment d'Infanterie. Madame Mihura et Monsieur Delmas nous ont retracé avec l'émotion de l'instant, les circonstances tragiques de leur sacrifice.



Les enfants de la commune, arborant avec fierté la cocarde tricolore offerte par la municipalité, ont entonné l'Hymne National accompagnés par Messieurs Gautherin et Leroux, de l'Orchestre d'Harmonie du Frontonnais. Les deux musiciens de talent ont ensuite interprété « la chanson de Craonne », dans le silence d'une assistance recueillie.

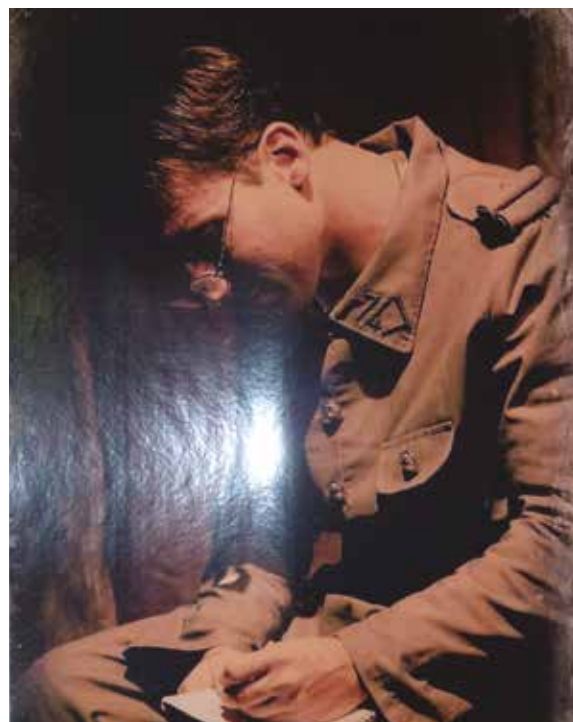


La municipalité invitait à un vin d'honneur à la mairie pour clôturer dans la Fraternité la commémoration de la Victoire et de la Paix.



EXPOSITION

Une exposition sur le thème de la Grande Guerre était offerte au public et restera visible encore quelques semaines dans la salle des mariages de la mairie. La municipalité remercie Mme Mihura de lui avoir gentiment mis à disposition des objets familiaux pour cette exposition.



Balades musicales

Retour sur le mois de la randonnée 2018



Le mois de la randonnée 2018 est terminé !

Voilà que cette manifestation fête ses trois ans et que vous êtes toujours plus nombreux à venir fouler nos sentiers. Ce rendez-vous annuel, toujours programmé pendant le mois d'octobre, est devenu une habitude pour les uns et une découverte pour les autres.

Avec un soleil quasiment toujours au rendez-vous, les randonneurs ont pu découvrir six balades animées à travers le vignoble frontonnais : quatre balades musicales, une rando nature et l'inauguration de la nouvelle Vitirando.

Un programme qui a su attirer un nouveau public tout en gardant soin de retenir ses plus fidèles marcheurs.



Une programmation riche

Entre les vignes, les arbres ou au bord du canal, les randonneurs se sont laissés transporter par des mélodies toutes plus envoûtantes les unes que les autres lors de cette deuxième édition des balades musicales organisées en partenariat avec l'APOIRC. Un petit plus cette année : les vigneronns ont ouvert leurs portes et ont donné la clé des champs à l'organisation pour proposer des concerts au milieu de leurs vignes.

Si des dégustations étaient bien évidemment proposées par nos vigneronns, ce sont les producteurs locaux qui se sont fait les invités surprise de ces balades. Claire-Lise FAGGION, productrice d'agneaux à Bouloc, les Folies Bergères, producteurs de fromages à Fronton et le Château Binest ont accueilli nos randonneurs pour leur faire découvrir leur métier et leurs produits !

La rando nature a également rencontré un grand succès. Grâce à son animateur William FARAGO de l'association Arbres et Paysages d'Autan, les randonneurs amoureux et/ou curieux de découvrir les paysages du Frontonnais ont pu circuler sur un circuit ouvert spécialement pour cette animation. Une balade de 8 km entre la magnifique place de Gargas, les vallons de vignes de Vacquiers et le sous-



bois de Saint-Croix à Villeneuve-lès-Bouloc. Enfin, le succès majeur de ce mois de la randonnée est attribué à l'inauguration de la nouvelle Vitirando. Une randonnée olfactive qui a su faire découvrir aux randonneurs les différents arômes présents naturellement dans les vins de Fronton. Pour accueillir tous ces marcheurs, les vignerons et viticulteurs de Vacquiers et la Maison des Vins de Fronton se sont mobilisés pour leur permettre de visiter les chais, leur faire découvrir leur métier et bien entendu leurs vins autour d'une collation conviviale proposée à l'arrivée.

Le succès de ces randonnées récompense l'implication de tous les organisateurs et manifestants : vignerons pour la dégustation, musiciens pour chaque concert, bénévoles pour accompagner et guider les randonneurs... Et confirme la démarche engagée par la CCF pour valoriser et développer les sentiers sur le territoire.

Un succès porteur de bons augures...

Car la randonnée ne s'arrête pas après octobre ! Tous les sentiers sont à découvrir librement toute l'année, équipé de bonnes chaussures et d'un topoguide. Et rendez-vous au retour des beaux jours, pour de nouvelles manifestations organisées par la CCF et l'Office de Tourisme du Vignoble de Fronton... et de nouveaux chemins !

Infos et nouveautés :

Facebook de l'Office de Tourisme du Vignoble de Fronton - tél. 05.61.74.80.69

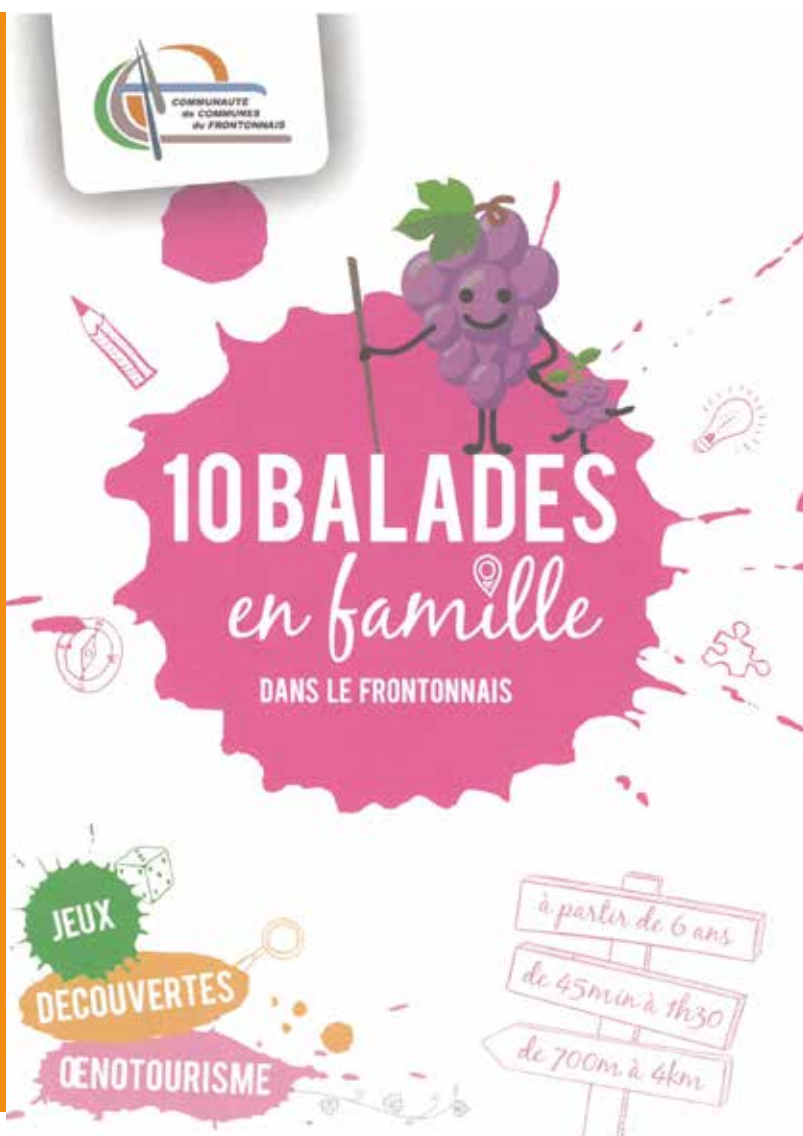
Mail : randos@cc-dufrontonnais.fr

Des balades pour toute la famille dans le Frontonnais

La Communauté de Communes du Frontonnais vient d'éditer une brochure à l'attention des familles et plus particulièrement des enfants à partir de 6 ans. Elle propose des balades ludiques dans les 10 communes de la CCF au travers de jeux, d'énigmes et avec quelques cadeaux à la clé (jusqu'au 30 juin 2019).

Cette brochure est disponible en mairie (sous réserve du stock disponible), et à l'Office de Tourisme du Vignoble de Fronton.

Et n'oubliez pas les fiches « Balades et randonnées dans le Frontonnais » téléchargeables sur le site : www.cc-dufrontonnais.fr



Théâtre

Les Gal'abrials font trois petits tours et puis s'en vont

Les poissons rouges des Gal'Abrials ont tourné encore trois fois dans leur bocal les 17 et 24 novembre à Beaumont-sur-Lèze et Saint-Germier dans le Gers, puis le 1^{er} décembre à Saint-Sauveur en faveur du Téléthon. La suite est déjà engagée puisque la troupe travaille depuis la rentrée sur une comédie de Pierre Marie Dupré que mettra en scène Michel Verdot. La première est programmée le 27 avril 2019 à Saint-Sauveur. Une date qui peut paraître lointaine, mais la tâche est importante : acquisition des textes, choix des personnages et des costumes, travaux de mise en scène, élaboration des décors, préparation des affiches et programmes.. Tout doit être prêt et parfait le jour J afin que la programmation et la prestation 2019 soient dignes de ses devancières. Le titre ? L'argument ? Ils seront révélés très bientôt avec la photo de groupe qui surprendra certainement beaucoup de nos fidèles spectateurs!



OUVRAGES ET DÉTENTE

Je couds, tu tricotes, nous brodons

Voilà déjà 32 ans que notre club existe sur la commune. Nos activités sont variées : de la couture au tricot en passant par le crochet et la broderie au point de croix... Nous disposons d'une salle équipée de machines à coudre, surjeteuses, fils et patrons.

Vous souhaitez apprendre ou échanger ? Venez donc faire un cours d'essai gratuit, nous vous accueillerons avec grand plaisir !

Les cours ont lieu dans la salle n°4 du complexe associatif les :

- Lundi de 14h à 17h
- Samedi de 9h à 12h

Contacter Mme ESCAFIT au 05.61.09.51.96 ou Mme LAZZER au 05.61.09.52.29





TAEKWONDO

Une rentrée réussie

Suite au forum des associations, le club enregistre de nouvelles licences d'enfants et d'adultes désireux de découvrir la pratique du taekwondo. Le succès a été au rendez-vous dès les premiers cours, avec un nombre d'adhérents record depuis la création de la section sur Saint-Sauveur, il y a déjà 6 ans ! Le club a hâte de prendre ses quartiers dans le futur dojo que la ville devrait mettre à la disposition des associations d'ici la fin de l'année sportive.

La saison a débuté avec un programme précis afin de soutenir les grandes ambitions des 7 compétiteurs sélectionnés qui participeront cette année pour la première fois aux championnats d'Europe des clubs du 2 au 9 décembre, à

Marina d'Or (Espagne). Ainsi, le club s'est illustré à Logroño dans le nord de l'Espagne avec 6 médailles, 4 en bronze et 2 en argent.

D'autres rendez-vous sportifs sont programmés et permettront à tous les compétiteurs débutants comme confirmés de se faire plaisir et d'éprouver de fortes émotions.

En ce qui concerne les adultes, nombreux sont ceux qui pratiquent tous les lundis soir le body taekwondo : une activité qui permet à chacun de maintenir sa forme physique par le travail cardio et le renforcement musculaire dans une ambiance conviviale et motivante.

Le taekwondo est un sport citoyen pratiqué en loisir ou en compétition, qui apprend aux enfants le respect et la tolérance et leur permet de s'épanouir en prenant confiance en eux : venez le découvrir ! Le club s'entraîne les lundis de 19h00 à 21h30, les mercredis de 17h45 à 19h45 et les samedis (hors jours de compétition) de 14h à 16h au dojo du complexe associatif de Saint-Sauveur, sous la direction de Simon Marquina, éducateur sportif bénévole, ceinture noire 6^{ème} Dan, diplômé d'état BE 2^{ème} degré.

Contact :
esprit.taekwondo@free.fr



JUDO

Le tournoi des 5 continents remporte un vif succès

Les 1, 2 et 3 juin derniers s'est déroulée à Fronton la 5e édition du Tournoi des Cinq Continents. Organisé tous les trois ans sous l'égide de la Fédération Française de Judo par Les Ours Judo Club de Saint-Sauveur et Grisolles, les Aigles de Fronton et les Lions de Castelnaud, ce tournoi fête sa 15^e année d'existence, et ce grâce à la mobilisation d'une centaine de bénévoles. Il s'agit d'un tournoi international de judo inédit en France et dans le monde tant par le nombre de participants que de pays représentés, et ouvert à toutes les catégories d'âge.



Un évènement de grande envergure

Ce ne sont pas moins de 15000 spectateurs qui sont venus encourager les quelques 2100 judokas venus des cinq continents. Trente nationalités étaient représentées dont : Algérie, Ghana, Nigéria, Brésil, Etats-Unis, Canada, Albanie, Allemagne, Espagne, Irlande, Russie, Sri Lanka...

190 médailles ont été distribuées, 52 titres attribués au cours des 10 000 combats qui se sont déroulés dans la salle d'athlétisme de Fronton, équipée pour l'occasion de 10 surfaces de tatamis.

Cet évènement, jalonné de spectacles et d'animations diverses, fut un énorme succès et une manne financière non négligeable pour les commerçants, restaurants, hôtels et chambres d'hôtes du secteur.

Forts de ce succès sans précédent, la Fédération Française de Judo souhaite labéliser ce tournoi internationalement.

Encore une fois, nous remercions les communes pour leur contribution et leur aide, ainsi que les nombreux bénévoles pour leur investissement et leur disponibilité. Sans eux, ce tournoi ne pourrait voir le jour.

Cet évènement a fait l'objet d'un reportage sur France 0 et sur France 24 ainsi que dans des journaux télévisés comme en Guadeloupe ou l'île de la Réunion ! Relayé sur les réseaux sociaux, vous pouvez retrouver le reportage sur la plateforme :

Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=rkv40ef0Lxo&feature=youtu.be>



Les Ours proposent aussi d'autres disciplines
Pour en savoir plus, retrouvez-nous sur notre site internet <http://judogrisolles.free.fr/> ou notre page facebook. Contact : 06.22.60.81.23 ou judo.ours@gmail.com

CHOY LI FUT



La saison 2017-2018 fut une année difficile au cours de laquelle Sylvain Dufrêne a été obligé, pour raisons de santé, d'arrêter provisoirement de dispenser les cours de Kung Fu et de Tai chi chuan. Les cours de tai chi chuan pour adultes ont pu être maintenus grâce au bénévolat et à l'investissement personnel d'un ancien élève, Philippe. Les cours de Kung Fu adultes ont été également maintenus grâce à Thomas et Yannick. Pour cette nouvelle saison, seuls les cours de Tai Chi Chuan – Qi Gong – méditation ont été maintenus toujours avec Philippe. Ce dernier, outre son autoformation, a pu recevoir l'appui technique de Sifu Sylvain, qui nous l'espérons reviendra rapidement parmi nous. Nous redémarrons donc la saison 2018-2019 avec les élèves de l'an dernier ainsi qu'avec de nouveaux adhérents. Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale :

Président : Philippe Beaunier
Trésorière : Valérie Enjalbert
Secrétaire : Cathy Petit

Contact : Philippe BEAUNIER
06.76.81.22.28
phil.beaunier@orange.f

GYM DOUCE

Les cours ont repris les lundis et vendredis dans la salle n°2 du complexe associatif avec de plus en plus d'adhérent(e)s. nous sommes actuellement 41. Nous vous rappelons les horaires des cours : gym de 9h15 à 10h15 et Pilates de 10h30 à 11h30. Notre assemblée générale a eu lieu le 29 juin. Au cours de cette AG, nous avons remercié la municipalité pour le montant de la subvention attribuée, ainsi que les adhérentes pour le ménage de la salle fait à chaque début de séance !



Madame Escafit ne souhaitant pas se représenter, un nouveau bureau a été élu. Nous en profitons pour la remercier de sa grande implication dans l'association.

Madame Escafit ne souhaitant pas se représenter, un nouveau bureau a été élu. Nous en profitons pour la remercier de sa grande implication dans l'association.

NOUVEAU BUREAU

Présidente : Louise Humbert
Vice-présidente : Sylvie Marty
Trésorière : Marlène Fiore
Trésorière adjointe : Françoise Duffaut
Secrétaire : Cathy Petit

CLUB AMBIANCE



Le Club Ambiance de Saint Sauveur a proposé, à nouveau, des sorties sur la base de loisirs de Bouconne. Ces animations spécifiques en direction du public senior se sont faites dans le cadre d'une opération en collaboration avec le Conseil Départemental. Lundi 15 octobre, ce sont 11 personnes qui ont été initiées au tir à l'arc. Cette discipline permet de travailler la concentration, la maîtrise de soi, le respect des règles et la précision du geste. Le tir à l'arc permet aussi la redécouverte de son œil directeur ainsi qu'un travail postural. Vendredi 19 octobre,

23 personnes ont pu faire la découverte d'une nouvelle activité : la course d'orientation avec l'aide d'un éducateur sportif. Cette activité permet de travailler la concentration, l'autonomie, l'estime de soi, la condition physique, les capacités cardio-vasculaires et la prise de décision. Les participants ont pu aussi découvrir l'environnement forestier de Bouconne. Deux belles sorties réussies et avec toujours un excellent accueil des animateurs de Bouconne. Vu l'enthousiasme des participants, le club ambiance renouvellera l'an prochain ces sorties. Nous espérons que cela donnera envie à beaucoup plus d'adhérents d'y participer...

Bien sûr, nous continuons toujours toutes nos multiples activités : lotos, repas, marche, marche nordique, belote, sorties etc...

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, il n'y a pas d'âge minimum, ni maximum !

Pour tout renseignement, veuillez contacter le président du club : Francis Milhavet au 05 61 09 57 56



SÉCURITÉ

Fermeture de la rue des sports vers Cépet

Afin de sécuriser la rue des sports et éviter le passage des véhicules de non-résidents cherchant un raccourci vers Cépet, la décision a été prise de fermer cette voie depuis la route départementale RD4. Pour ce faire, des glissières de sécurité ont été installées.

Le garde-champêtre se tient à la disposition des riverains pour tous renseignements.

Christophe DUSSEAU

06.16.31.37.39

c.dusseau@ville-saint-sauveur.fr



ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU

Infos coupures

ENEDIS a mis en place un outil permettant de suivre l'évolution d'une coupure de courant :

<https://espace-client-collectivites.enedis.fr/web/espace-collectivite/infocoupures>

Le menu INFOCOUPURES donne accès en temps réel à la liste :

- des interruptions de fourniture sur votre commune
- du périmètre impacté
- de l'heure probable de réalimentation

Dans le champ "Localisation", entrez le code postal en premier : 31790, puis sélectionnez le nom de la commune.

LE BILLET DE MANOU



ZOOM

La rubrique urbanisme du site internet

Afin d'aiguiller les administrés dans leurs démarches auprès des différents concessionnaires de réseaux, eau potable, électricité, adresse, ... nous avons dédié une sous-rubrique aux formulaires de raccordement. Vous avez ainsi la possibilité de connaître les coordonnées des gestionnaires des réseaux sur la commune et d'accéder à l'imprimé qui correspond à votre demande.

“ Les logos de chaque concessionnaire sont représentés pour vous permettre d'accéder rapidement à l'information souhaitée.



Etat-civil

Naissances

CASTAGNEDE Noé, Jean
15/06/2018

ZAGO Ethan, Jean, Aldo
22/07/2018

COROIR Léna
16/08/2018

JALRAN Théa, Élia, Moly
24/08/2018

TORCHY Naïm, Judicaël
03/09/2018

Mariages

BRESSON Aurélien et LISSAT Delphine
02/06/2018

GRYN Alexandre et BRUNI Sarah
11/08/2018

BAUDOIN Vincent et HASSAN Nourra
25/08/2018

MARTIN Philippe et DELMAS Dominique
15/09/2018

TOMAS Andrés et DA SILVA FERREIRA
Rosa de Fátima
03/11/2018

Décès

SIMEONI Gérard, Benjamin
19/06/2018

HERCHER Max, Michel
21/09/2018

CARRERE Yves, Henri
22/09/2018

TARDIEU Hélène, Marguerite
épouse GAZAGNE
03/10/2018

ASTRUC Martine
26/10/2018

“Le rendez-vous de Paola”



PAIN DE SAUMON

Ingrédients :

Filet de Saumon cuit : 600 g
Tomate concassée : 2
Crème épaisse : 200 g
Œufs : 5
Pain de mie : 3 ou 4 tranches
Lait : 60 g
Fumet de poisson : 6 g
Sel, piment d'Espelette, aneth

Recette :

- Cuire, émietter et réserver le filet de saumon. Enlever la croûte du pain de mie, le couper en petits morceaux et le tremper dans le lait.
- Dans un saladier réunir tous les ingrédients, sauf le saumon et mixer.
- Ajouter le saumon à cette préparation et remuer doucement.

- Verser le tout dans un moule beurré et fariné.
- Mettre au four et cuire au bain marie (dans un récipient rempli d'eau) durant 1 heure, à 160.
- Laisser refroidir avant de démouler, et maintenir au frais.

Petit plus

Délicieux accompagné d'un coulis de tomate ou de poivron rouge :

- Dans une poêle, faire revenir les tomates ou les poivrons rouges avec un filet d'huile d'olive, assaisonner, puis mixer.
- Vous pouvez aussi utiliser du saumon ou du thon en boîte à la place du saumon frais.

RÉGALEZ-VOUS !



Pensez à vous inscrire !

Nom.....Prénom

Adresse

Téléphone.....et/ou mail.....

Nombre de participants.....Adultes Enfants.....

Ce coupon est à retourner à l'accueil de la Mairie dans la boîte aux lettres ou par mail :
accueil@ville-saint-sauveur.fr avant le 9 janvier 2019. Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

